

Rapport du maire 2018

Définitions

Budget de fonctionnement : il s'agit des dépenses courantes liées au fonctionnement normal de l'arrondissement, par exemple les salaires des employés.

Programme triennal d'immobilisations (PTI) : ce sont des dépenses d'investissement liées à l'amélioration et à l'aménagement du milieu de vie, planifiées aux trois ans et révisées chaque année, par exemple celles prévues pour la réfection du skatepark au parc du Père-Marquette ou les aménagements au parc de l'Ukraine.



2017 — Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie pour 2017 avait été établi à 55 190 800 \$, avec des revenus d'arrondissement anticipés de 3 365 300\$.

Des sommes ont été consacrées à divers dossiers en lien avec le développement durable, l'apaisement de la circulation et l'animation du domaine public.

- Récupération et valorisation du bois de frêne en mobilier urbain.
- Soutien à la récupération de denrées invendues au marché Jean-Talon.
- Animation de la place Shamrock.
- Soutien financier aux parents pour encourager l'utilisation de couches lavables.
- Implantation de nouvelles limites de vitesse.
- Démarrage d'un projet pilote de poulaillers en milieu urbain.
- Retour du projet Biquette à Montréal.
- Dévoilement du concept de l'aménagement permanent de la place Shamrock.
- Ajout de 700 supports à vélos.



2017 — Budget d'immobilisations

L'enveloppe budgétaire du programme triennal d'immobilisations (PTI) de l'arrondissement de Rosemont–La Petite-Patrie s'élevait à 8 840 000\$ en 2017.

Principales dépenses d'immobilisations :

- Poursuite du Plan local de déplacement à la hauteur de 1,7 M\$, incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation, tels 70 dos d'âne, 136 saillies verdies et la sécurisation des pistes cyclables.
- Maintien du programme de ruelles vertes pour un total de 108 en 2017.
- Création du programme d'apaisement de la circulation dans les ruelles avec un budget de 355 000\$.
- Réalisation d'un nouveau skatepark au parc du Père-Marquette (1,33 M\$).
- Aménagement du Réseau-Vert dans le cadre du 375^e anniversaire de Montréal.
- Début des études en vue de la construction du complexe aquatique de Rosemont, en remplacement de la piscine actuelle dont la durée de vie utile est atteinte.
- Rénovation du pavillon des baigneurs de la piscine Joseph-Paré au coût de 1,145 M\$.
- Aménagement de jeux d'eau au parc du Père-Marquette (976 000 \$).
- Aménagement de jeux d'eau et réfection du chalet et de l'aire de jeu au parc de l'Ukraine (1,308 M\$).
- Réserve pour la construction d'un terrain de soccer/rugby synthétique au parc Étienne-Desmar-teau lorsque les travaux du réservoir seront terminés.
- Aménagement d'un plancher de danse pour les aînés au parc Lafond (programme MADA), avec un budget de 180 000\$.
- Verdissement des saillies (136 000\$).
- Début des travaux de mise aux normes du système de réfrigération de l'aréna Étienne-Desmar-teau (1,263 M\$).
- Aménagement d'un jardin à monarques à l'angle du boulevard Pie-IX et de l'avenue Laurier.
- Réalisation des nouvelles places publiques Michel-Brault et Pierre-Falardeau.



2018 — Budget de fonctionnement

Le budget de fonctionnement pour 2018 est de 58 770 700\$ avec des revenus anticipés de 3 465 300\$. Selon les dépenses effectuées jusqu'à présent, ces prévisions seront respectées.

De nombreux projets sont en cours, dont :

- Aménagement d'un terrain vacant sur la 4^e Avenue;
- Récupération et valorisation du bois de frêne en mobilier urbain;
- Implantation d'un projet pilote Zéro déchet;
- Installation de supports à vélos;
- Démarrage d'un projet de rue piétonne et partagée sur la rue Masson;
- Démarrage de projets d'appropriation citoyenne sur le domaine public.

2018 — Faits saillants PTI (budget total: 8 840 000\$)

- Réalisation des aménagements permanents de la place Shamrock (4,9 M\$ dont la participation de notre arrondissement de 2,6 M\$).
- Maintien du programme de ruelles vertes (200 000\$).
- Poursuite du programme d'apaisement de la circulation dans les ruelles (355 000\$).
- Fin de travaux de mise aux normes du système de réfrigération à l'aréna Étienne-Desmar-teau (1,104 M\$).
- Poursuite du Plan local de déplacement à la hauteur de 1,7 M\$, incluant de nombreuses mesures d'apaisement de la circulation.
- Réaménagement des aires de jeu au parc Henri-Valade (290 000\$).
- Réaménagement de l'aire d'entraînement pour adultes, de l'aire d'exercice canin ainsi que de l'éclairage au parc de la Louisiane (245 000\$).
- Réaménagement du terrain de microsoccer au parc de Gaspé (340 000\$).
- Aménagement d'un terrain synthétique de soccer/ rugby (572 000\$).
- Mise aux normes de l'aire de jeu pour enfants au parc Idola-St-Jean (235 000\$).
- Réserve pour l'aménagement du parc Marcel-Pépin (75 000\$).
- Réfection du chalet au parc du Père-Marquette (681 000\$).
- Branchements électriques dans plusieurs parcs de l'arrondissement (500 000\$).
- Travaux de réfection du système de filtration à la piscine du parc Joseph-Paré (378 000\$).

